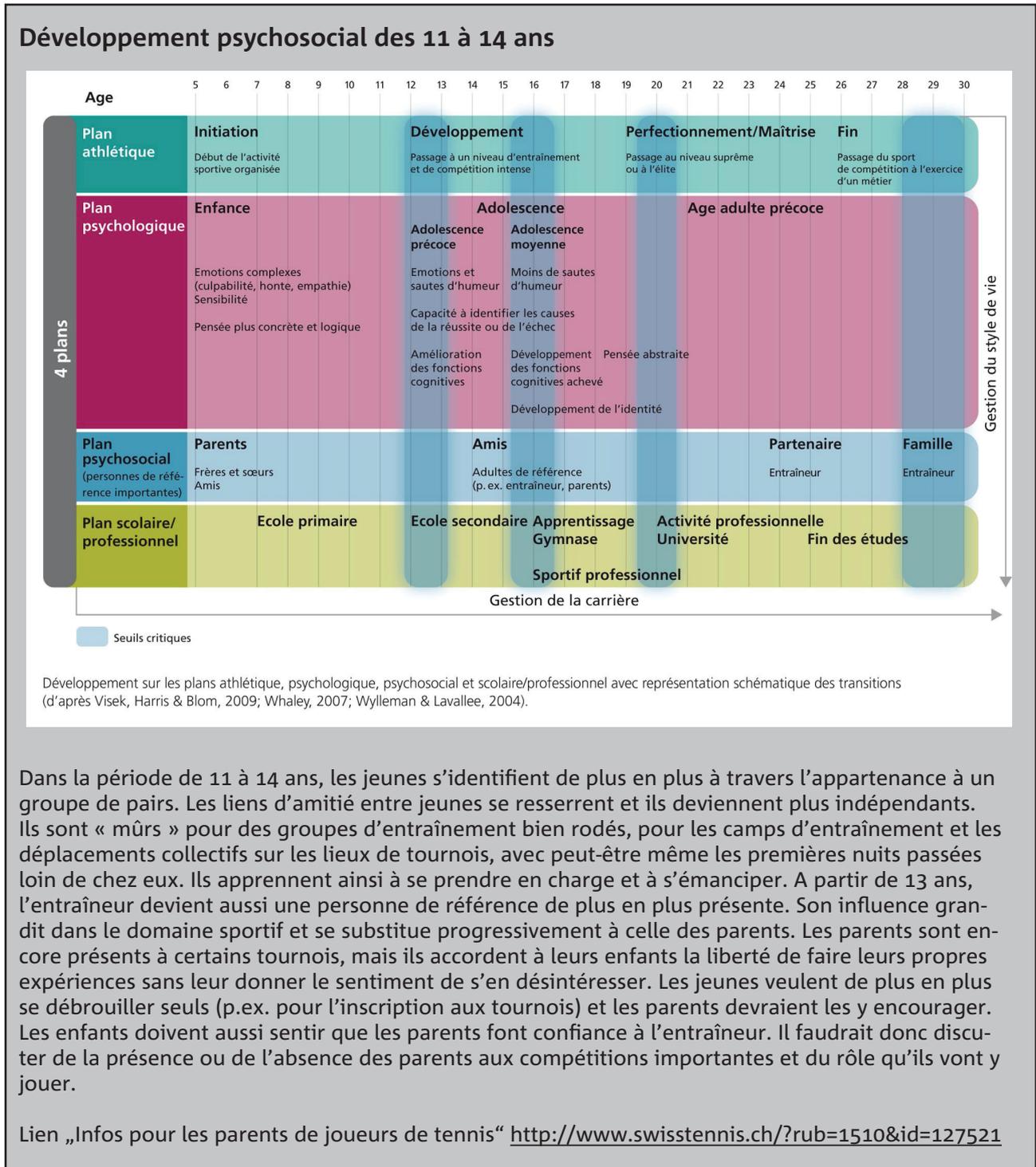


11–14 Entourage

Auteure: Annemarie Rüegg

1



Recommandations concernant l'environnement scolaire des 11 à 14 ans

La période de 11 à 14 ans est une phase d'orientation scolaire importante. Entre le second semestre de la 5^{ème} année et le 1^{er} semestre de la 6^{ème} année se décide le passage au niveau secondaire. Durant la scolarité obligatoire, l'objectif majeur consiste à proposer aux joueuses et aux joueurs du cadre une formation conforme à leurs capacités et à leurs goûts qui leur permette en même temps de suivre un entraînement sportif intensif. Concrètement, cela signifie que l'enfant doit être scolarisé au niveau primaire ou secondaire et qu'il doit éventuellement recevoir une préparation pour passer au gymnase.

Ecoles avec label Swiss Olympic

De plus en plus d'institutions aménagent des programmes spéciaux pour jeunes espoirs du sport. Pour faciliter le choix d'une école appropriée, Swiss Olympic délivre un label de qualité aux institutions éducatives fondamentalement ouvertes au sport de compétition qui proposent des horaires flexibles, une bonne infrastructure et peut-être même des mesures d'encouragement individuelles.

Il existe deux types de label: les **Swiss Olympic Sport Schools** fonctionnent sur le modèle de l'internat et réunissent le sport, l'école et l'hébergement sous un même toit, les **Swiss Olympic Partner Schools** intègrent les athlètes à partir de la 7^{ème} année scolaire dans des classes régulières ou dans des classes de sport spéciales, mais l'entraînement sportif est organisé séparément et individuellement. L'admission dans ces écoles labélisées est facilitée par l'appartenance à un cadre de performance régional ou national, ainsi que par la possession d'une Swiss Olympic Card régionale ou nationale.

Lien „Ecoles avec label“ http://www.swissolympic.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-3486/4306_read-25114/

A partir d'un niveau de jeu du cadre espoir ou du cadre régional au niveau de performance 1 (NP 1), il vaut donc la peine de vérifier s'il existe dans les parages une école favorable au sport de compétition, de préférence avec label Swiss Olympic. Normalement, les allègements scolaires consistent à supprimer certaines leçons (p.ex. gymnastique, travaux manuels, cours de cuisine, chant, dessin). A cela s'ajoute si nécessaire un soutien scolaire individuel en lieu et place d'autres leçons supprimées dont les contenus devraient être rattrapés. En règle générale, la SO Card nationale est délivrée automatiquement aux membres du cadre national. Pour la carte régionale, il faut un niveau de jeu NP 1 et un test PISTE réussi (ainsi que le décompte de l'entraînement par l'Association régionale ou la Partner Academy via la banque de données J+S-PE-NG7). Quelle que soit la solution retenue, il est toujours très important que toutes les personnes qui encadrent l'athlète (parents, entraîneur, coordinateur scolaire) se réunissent régulièrement et fassent un état des lieux de la charge totale (volume d'entraînement, matières scolaires/notes, planification des tournois).

Dans certains cantons, on passe aussi déjà au gymnase après la 8^{ème} année scolaire. C'est donc le bulletin du premier semestre (fin janvier) de la 8^{ème} année scolaire qui décidera si on peut entrer au gymnase sans examen ou s'il faut éventuellement passer un examen d'admission au mois de mars-avril. Le cas échéant, le volume d'entraînement devra être adapté en conséquence et les compétitions soigneusement coordonnées pour que la double charge du sport et de la formation ne devienne trop écrasante.